Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/1116

18.6.2025

# RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2025/1116 DE LA COMMISSION

**du 12 juin 2025**

**accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «PAA family UCO Group» conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil**

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 44, paragraphe 5, premier alinéa,

considérant ce qui suit:

(1) Le 10 juillet 2024, la société UCO Group BV a présenté à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) nº 528/2012 et à l'article 4 du règlement d'exécution (UE) nº 414/2013 de la Commission ([2]), une demande d'autorisation de l'Union pour une famille de mêmes produits biocides telle que visée à l'article 1er du règlement d'exécution (UE) nº 414/2013, dénommée «PAA family UCO Group» et relevant des types de produits 2, 3 et 4, tels que décrits à l'annexe V du règlement (UE) nº 528/2012. Ladite demande a été consignée dans le registre des produits biocides sous le numéro BC-TR098628-91. La demande mentionnait également le numéro d'autorisation de la famille de produits biocides de référence «Airedale PAA product family», autorisée par le règlement d'exécution (UE) 2023/1200 de la Commission ([3]) sous le numéro EU-0028970-0000.

(2) La substance active contenue dans la famille de produits biocides «PAA family UCO Group» est l'acide peracétique, qui est inscrit sur la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) nº 528/2012 pour les types de produits 2, 3 et 4.

(3) Le 14 octobre 2024, conformément à l'article 6 du règlement d'exécution (UE) nº 414/2013, l'Agence a soumis à la Commission son avis ([4]) et le projet de résumé des caractéristiques des produits biocides (ci-après le «RCP») appartenant à la famille de produits «PAA family UCO Group».

(4) Dans cet avis, l'Agence conclut que les différences proposées entre la famille de produits biocides «PAA family UCO Group» et la famille de produits biocides de référence «Airedale PAA product family» concernent simplement des informations qui peuvent faire l'objet d'une modification administrative conformément au règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([5]) et que, sur la base de l'évaluation de la famille de produits biocides de référence, «Airedale PAA product family», et sous réserve du respect du projet de RCP, la famille de produits biocides «PAA family UCO Group» remplit les conditions fixées à l'article 19, paragraphe 6, du règlement (UE) nº 528/2012.

(5) Le 14 octobre 2024, l'Agence a transmis à la Commission, dans toutes les langues officielles de l'Union, le projet de RCP pour «PAA family UCO Group», conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) nº 528/2012.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Règlement d'exécution (UE) nº 414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 125 du 7.5.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/414/oj).

([3]) Règlement d'exécution (UE) 2023/1200 de la Commission du 21 juin 2023 octroyant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Airedale PAA product family» (JO L 159 du 22.6.2023, p. 3, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2023/1200/oj).

([4]) Avis de l'ECHA du 14 octobre 2024 sur l'autorisation de l'Union pour la famille de mêmes produits biocides «PAA family UCO Group», https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation.

([5]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).

(6) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère qu'il est dès lors approprié d'octroyer une autorisation de l'Union pour la famille de mêmes produits biocides «PAA family UCO Group».

(7) La date d'expiration de la présente autorisation devrait être alignée sur la date d'expiration de l'autorisation pour la famille de produits biocides de référence «Airedale PAA product family».

(8) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

Une autorisation de l'Union est accordée, sous le numéro EU-0033444-0000, à la société UCO Group BV pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de mêmes produits biocides «PAA family UCO Group» conformément au résumé des caractéristiques du produit biocide figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 8 juillet 2025 au 30 juin 2033.

*Article 2*

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 12 juin 2025.

*Par la Commission*
*La présidente*
Ursula VON DER LEYEN

*ANNEXE*

**Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides**

PAA family UCO Group

**Type(s) de produit**

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP03: Hygiène vétérinaire

**Numéro d'autorisation** EU-0033444-0000

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides** EU-0033444-0000

PARTIE I

**PREMIER NIVEAU D'INFORMATION**

Chapitre 1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

| | |
|---|---|
| Nom | PAA family UCO Group |

1.2. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux<br>TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux<br>TP03: Hygiène vétérinaire |

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

| | | |
|---|---|---|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | UCO Group BV |
| | Adresse | Korte Gotevlietstraat 9 8000 Brugge BE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0033444-0000 | |
| *Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides* | EU-0033444-0000 | |
| Date de l'autorisation | 8 juillet 2025 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 30 juin 2033 | |

1.4. **Fabricant(s) du produit**

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Airedale Chemical Company Ltd |
| Adresse du fabricant | Airedale Mills, Skipton Road, Cross Hills BD20 7BX Keighley Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |
| Emplacement des sites de fabrication | Airedale Chemical Company Ltd site 1<br>Airedale Mills, Skipton Road, Cross Hills BD20 7BX Keighley Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | UCO Group BV |
| Adresse du fabricant | Korte Gotevlietstraat 9 8000 Brugge Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | UCO Group BV<br>Korte Gotevlietstraat 9 8000 Brugge Belgique |

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

| | |
|---|---|
| Substance active | Acide péracétique |
| Nom du fabricant | Airedale Chemical Company Ltd |
| Adresse du fabricant | Airedale Mills, Skipton Road, Cross Hills BD20 7BX Keighley Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |
| Emplacement des sites de fabrication | Airedale Chemical Company Ltd site 1<br>Airedale Mills, Skipton Road, Cross Hills BD20 7BX Keighley Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |

Chapitre 2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 1,74 - 15,9 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 8,1 - 25,97 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 7,7 - 15,9 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 0,99 - 1,2 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | SL Concentré soluble |

PARTIE II

**DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP**

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

| | |
|---|---|
| Identificateur | Meta SPC: Peracetic Acid 2% |

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

| | |
|---|---|
| Numéro | 1-1 |

1.3. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux<br>TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 1,74 - 2,36 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 8,1 - 9,9 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 14,1 - 15,9 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 0,99 - 1,2 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | SL Concentré soluble |

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

| | |
|---|---|
| Mentions de danger | H272: Peut aggraver un incendie; comburant.<br>H290: Peut être corrosif pour les métaux.<br>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>H302: Nocif en cas d'ingestion.<br>H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires. |
| Conseils de prudence | P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.<br>P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.<br>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.<br>P260: Ne pas respirer les vapeurs.<br>P260: Ne pas respirer les aérosols.<br>P264: Se laver peau exposée soigneusement après manipulation.<br>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.<br>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.<br>P280: Porter des gants de protection.<br>P280: Porter des vêtements de protection.<br>P280: Porter un équipement de protection des yeux.<br>P280: Porter un équipement de protection du visage.<br>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.<br>P310: Appeler immédiatement un médecin.<br>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.<br>P391: Recueillir le produit répandu.<br>P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.<br>P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux agréé.<br>P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte de déchets dangereux agréé. |

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

*Tableau 1*

**Nettoyage en place (NEP), y compris les industries pharmaceutique et cosmétique**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique)<br><br>Désinfection des surfaces dures, non poreuses par des procédures NEP (avec circulation de la solution du produit dans le système de production) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: NEP - dosage manuel ou dosage automatisé<br><br>Description détaillée:<br><br>Le produit dilué doit être transféré dans l'équipement à désinfecter par un dosage manuel ou automatisé. Il est obligatoire d'effectuer un rinçage final (à l'eau potable): après la procédure de désinfection, les surfaces traitées doivent être rincées à l'eau, et l'eau doit être évacuée dans le système d'égout. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br><br>— Actif contre les bactéries et les levures: 0,02 % de PAA (ex. 1 % de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre)<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures et les champignons: 0,1% de PAA (ex. 5 % de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 50 ml de produit/litre)<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre).<br><br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 2-7,5 %<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |

| | |
|---|---|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon polyéthylène haute densité (PE-HD)/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde polypropylène (PP): 200 litre<br>Récipient de vrac intermédiaire (GRV) PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.2. **Description de l'utilisation**

*Tableau 2*

**Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène) y compris dans les industries pharmaceutiques et cosmétiques**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique)<br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par pulvérisation ou déversement |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)<br>Description détaillée:<br>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé·e pour le répartir uniformément). |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 7,5 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.3. **Description de l'utilisation**

*Tableau 3*

**Désinfection des surfaces internes (ex. citernes, tuyaux, récipients, machines de remplissage) par NEP dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par des procédures NEP (avec circulation) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Dosage manuel ou automatisé<br>Description détaillée:<br>Le produit dilué doit être transféré dans l'équipement à désinfecter par un dosage manuel ou automatisé. Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. Pour tous les secteurs d'activités, il est obligatoire d'effectuer un rinçage final (à l'eau potable): après la procédure de désinfection, les surfaces sont rincées à l'eau, puis l'eau est évacuée dans le réseau d'égout. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries et les levures: 0,02 % de PAA (ex. 1 % de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre)<br>— Actif contre les bactéries, les levures et les champignons: 0,1% de PAA (ex. 5 % de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 50 ml de produit/litre)<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 1-7,5 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.4. **Description de l'utilisation**

*Tableau 4*

**Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br><br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par pulvérisation ou déversement |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)<br>Description détaillée:<br>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé·e pour le répartir uniformément). Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 7,5 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.5. **Description de l'utilisation**

*Tableau 5*

**Désinfection par trempage dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br><br>Désinfection des équipements (surfaces dures et non poreuses) par trempage |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Plongement<br><br>Description détaillée:<br><br>Il faut placer les équipements à désinfecter dans un bain de trempage. Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre).<br><br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 7,5 %<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br><br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br><br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Cycle de désinfection (pour la désinfection des surfaces SEULEMENT):

— les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées avant la procédure de désinfection, et l'utilisateur doit soigneusement les nettoyer, puis les rincer et éliminer les liquides de nettoyage sur les surfaces à désinfecter.

— Il faut diluer les produits à l'eau potable avant de les utiliser.

Le taux de dilution et la durée du contact dépendent de l'utilisation envisagée. Se référer à la description de la méthode d'application correspondant à chaque utilisation.

— Procédures de désinfection par NEP:

  — étape de rinçage final (à l'eau potable).

Après la procédure de désinfection, les cuves (tuyauteries et citernes) du NEP sont vidées, puis rincées à l'eau dans des conditions en système fermé

— Procédures de désinfection par trempage:

  — il ne faut pas réutiliser la solution.

Ne l'utiliser qu'une fois par jour après la production et le remplacer quotidiennement par une solution fraîche.

— Procédures de désinfection par pulvérisation:

  — mouiller complètement la surface (taux d'application > 20 ml/m2, mais un maximum de 100 ml/$m^2$) afin que la surface reste mouillée pendant toute la durée de contact requise.

  — Ne pas utiliser l'équipement tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des lunettes de protection chimique conformes à la norme EN 16321 ou équivalentes, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides et des gants résistants aux produits chimiques classés aux termes de la norme EN 374 ou équivalents. Matériau des lunettes, des vêtements et des gants de protection (de préférence en caoutchouc butyle) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans le cadre des informations sur le produit. Cela s'entend sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail. Pour les titres complets des normes et de la législation britanniques EN, voir la rubrique 6.

— Utiliser avec une ventilation adéquate. Utiliser des mesures de contrôle d'ordre technique pour maintenir le niveau en suspension dans l'air au-dessous des exigences ou des directives concernant les limites d'exposition. Il faut maintenir les niveaux atmosphériques au-dessous des directives concernant l'exposition. Pour toutes les applications par essuyage et pulvérisation, il faut prévoir un taux de ventilation d'au moins 10 renouvellements d'air/heure dans les pièces où a lieu l'application

— Lorsqu'une protection respiratoire est requise (c.à.d. lorsque la concentration de PAA et/ou de H2O2 est supérieure à leur AECinhalation (Concentration avec effet nocif par inhalation) respective (0,5 mg/m3 et 1,25 mg/m3 respectivement), utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air à purificateur d'air ou à pression positive homologué en fonction de la concentration potentielle en suspension dans l'air.

— Ne pas utiliser l'équipement/les surfaces ni laisser entrer des animaux/volailles tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.

— Le retour dans la zone traitée n'est autorisé que si les niveaux d'acide peracétique et de peroxyde d'hydrogène dans l'air sont inférieurs à l'AECinhalation (respectivement 0,5 mg/m3 pour PAA et 1,25 mg/m3 pour H2O2)

— Aucun observateur n'est autorisé dans la zone traitée pendant la phase d'application.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS D'INGESTION: rincer immédiatement la bouche. Donner à boire à la personne exposée si elle est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement la peau à grande eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer de laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Après avoir lavé la peau: Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propanoïque, il faut aussi rincer les yeux à plusieurs reprises en route pour consulter le médecin

— EN CAS D'INHALATION: amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position facilitant la respiration. Appeler immédiatement le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer immédiatement à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON.

— En présence de symptômes: appeler le nº de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— S'il n'y a pas de symptômes: appeler le CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Lorsque ce produit biocide a été éliminé dans son état inutilisé et non contaminé, il faut le traiter en tant que déchet dangereux conformément à la Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes à toute la législation nationale et provinciale, et à tous les règlements municipaux ou locaux régissant les déchets dangereux. Ne pas le déverser dans les égouts, sur le sol ou dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. L'incinération à haute température constitue une méthode admissible.

— Les récipients ne sont pas réutilisables. Ne pas réutiliser ni remplir les récipients. Après avoir vidé les récipients, il faut promptement les rincer trois fois ou les rincer sous pression à l'eau. Ils peuvent alors être offerts pour le recyclage ou le reconditionnement pour des produits biocides, ou être perforés et éliminés dans une décharge sanitaire ou par d'autres procédures approuvées par les autorités nationales et locales. Envoyer les déchets liquides provenant du rinçage des récipients utilisés dans une décharge approuvée pour le traitement des déchets.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Entreposer à une température comprise entre 0 et 30 °C

— Stocker dans l'obscurité

— Stocker dans un endroit bien ventilé. En dehors d'usage, conserver ce produit dans son récipient d'origine. Le récipient doit être stocké et transporté en position verticale afin d'éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.

— Ne pas stocker dans l'aluminium, l'acier au carbone, le cuivre, l'acier doux, le fer et éviter le contact avec ceux-ci.

— Éviter le contact avec les amines, l'ammoniac, les acides forts, les bases fortes et les oxydants forts.

— Durée de conservation: Meta-SPC 1 (2 % de PAA): 6 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

En ce qui concerne «la ou les catégories d'utilisateurs», il faut noter:

les professionnels (y compris les utilisateurs industriels) désignent des professionnels formés si cela est requis par la législation nationale.

Titres complets des normes EN et de la législation mentionnées à la rubrique 5.2:

EN 16321 – Protection des yeux et du visage à usage professionnel - Partie 1: exigences générales.

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les microorganismes. Partie 1: terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives, (JO L 312, 22.11.2008, p. 3).

Directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5.5.1998, p. 11.

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | UCODES 5020+ | Marché: UE |
| | Oxi des foam 2 | Marché: UE |
| | Sanitizer P Foam 2 | Marché: UE |
| | Perafoam 2 | Marché: UE |
| | Active des foam 2 | Marché: UE |
| | PaDes 2 F | Marché: UE |
| | Oxy Foam Des 2 | Marché: UE |
| | Oxy Salsa F2 | Marché: UE |
| | Pax Foam 2 | Marché: UE |
| | PAA 2S | Marché: UE |
| | PerAceticAcid 2S | Marché: UE |
| | PerAceticAcid 2F | Marché: UE |
| | BACK-FLUSH F2 | Marché: UE |
| | BACTERIO-FLUSH F2 | Marché: UE |
| | BACTO FLUSH F2 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0033444-0001 1-1 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 2 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 9,105 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 14,421 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 0,99 % (p/p) |

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | UCODES 5020 CIP | Marché: UE |
| | Oxi des cip 2 | Marché: UE |
| | Des P 2 | Marché: UE |
| | Sanitizer P2 | Marché: UE |
| | Active des cip 2 | Marché: UE |
| | PaDes 2C | Marché: UE |
| | Oxy Cip Des 2 | Marché: UE |
| | Oxy Salsa C2 | Marché: UE |
| | Pax Cip 2 | Marché: UE |
| | UCOFLOW M502 | Marché: UE |
| | UCO AQUA P502 | Marché: UE |
| | UCO AQUA S502 | Marché: UE |
| | PAA 2 | Marché: UE |
| | PerAceticA-cid 2 | Marché: UE |
| | DESAQUA 2 | Marché: UE |
| | BACK-FLUSH 2 | Marché: UE |
| | BACTERIO-FLUSH 2 | Marché: UE |
| | BACTO FLUSH 2 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0033444-0002 1-1 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 2 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 9,105 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 14,421 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 1,2 % (p/p) |

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

| | |
|---|---|
| Identificateur | Meta SPC: Peracetic Acid 5% |

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

| | |
|---|---|
| Numéro | 1-2 |

1.3. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux<br>TP03: Hygiène vétérinaire<br>TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 4,5 - 5,5 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 21,62 - 24,38 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 7,7 - 9,4 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 0,99 - 0,99 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | SL Concentré soluble |

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

| | |
|---|---|
| Mentions de danger | H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.<br>H290: Peut être corrosif pour les métaux.<br>H302 + H312 + H332: Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation.<br>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires. |
| Conseils de prudence | P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.<br>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.<br>P260: Ne pas respirer les vapeurs.<br>P260: Ne pas respirer les aérosols.<br>P264: Se laver peau exposée soigneusement après manipulation.<br>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.<br>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.<br>P280: Porter des gants de protection.<br>P280: Porter des vêtements de protection.<br>P280: Porter un équipement de protection des yeux.<br>P280: Porter un équipement de protection du visage.<br>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.<br>P310: Appeler immédiatement un médecin.<br>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.<br>P391: Recueillir le produit répandu.<br>P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.<br>P411: Stocker à une température ne dépassant pas 30°C/86°F.<br>P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux agréé.<br>P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte de déchets dangereux agréé. |

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

*Tableau 1*

**NEP y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique)<br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par des procédures NEP (avec circulation) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: NEP - dosage manuel ou dosage automatisé<br>Description détaillée:<br>Le produit dilué doit être transféré dans l'équipement à désinfecter par un dosage manuel ou automatisé. Il est obligatoire d'effectuer un rinçage final (à l'eau potable): après la procédure de désinfection, les surfaces sont rincées à l'eau, puis l'eau est évacuée dans le réseau d'égout. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries et les levures: 0,02 % de PAA (ex. 0,4 % de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 4 ml de produit/litre)<br>— Actif contre les bactéries, les levures et les champignons: 0,1% de PAA (ex. 2% de produit avec 5% de PAA, c.à.d. 20 ml de produit/litre)<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 3% de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 30 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 0,4-3 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.2. **Description de l'utilisation**

*Tableau 2*

**Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène) y compris dans les industries pharmaceutiques et cosmétiques**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique)<br><br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par pulvérisation ou déversement |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)<br>Description détaillée:<br>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé·e pour le répartir uniformément). |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 3% de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 30 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 3 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le paragraphe 5.5 pour meta-SPC 2 dans ce document

4.3. **Description de l'utilisation**

*Tableau 3*

**Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour répartition homogène) destinée à l'hygiène vétérinaire**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP03: Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>AVEC nettoyage préliminaire<br><br>Par pulvérisation: sur des surfaces dures et non poreuses et des surfaces poreuses.<br><br>Par déversement: UNIQUEMENT sur les surfaces dures et non poreuses. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)<br><br>Description détaillée:<br><br>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé·e pour le répartir uniformément). Il est obligatoire de nettoyer la surface avant de la désinfecter. Ne pas utiliser l'équipement/les surfaces ni laisser entrer des animaux/volailles tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: En 5 minutes de temps de contact à +10°C<br>— Actif contre les bactéries, les levures et les virus: 0,2 % de PAA (ex. 4% de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 40 ml de produit/litre).<br><br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 4 %<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Avant la désinfection du bâtiment des animaux, il faut faire sortir les animaux du bâtiment. Il faut nettoyer le bâtiment et mettre à l'écart les objets ne nécessitant pas de désinfection, 1 ou 2 fois par jour au maximum. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br><br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br><br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.4. **Description de l'utilisation**

*Tableau 4*

**Désinfection par trempage destinée à l'hygiène vétérinaire**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP03: Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Désinfection des équipements (surfaces dures et non poreuses et surfaces poreuses par trempage), AVEC nettoyage préliminaire |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Plongement<br><br>Description détaillée:<br><br>Il faut placer les équipements à désinfecter dans un bain de trempage. Il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant utilisation. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: En 5 minutes de temps de contact à +10°C<br>— Actif contre les bactéries, les levures et les virus: 0,2 % de PAA (ex. 4% de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 40 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 4%<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.5. **Description de l'utilisation**

*Tableau 5*

**Désinfection des surfaces internes (ex. citernes, tuyaux, récipients, machines de remplissage) par NEP dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|---|---|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br><br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par des procédures NEP (avec circulation) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Dosage manuel ou automatisé<br><br>Description détaillée:<br><br>Le produit dilué doit être transféré dans l'équipement à désinfecter par un dosage manuel ou automatisé. Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. Pour tous les secteurs d'activités, il est obligatoire d'effectuer un rinçage final (à l'eau potable): après la procédure de désinfection, les surfaces sont rincées à l'eau, puis l'eau est évacuée dans le réseau d'égout. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br><br>— Actif contre les bactéries et les levures: 0,02 % de PAA (ex. 4 % de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 4 ml de produit/litre)<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures et les champignons: 0,1% de PAA (ex. 2% de produit avec 5% de PAA, c.à.d. 20 ml de produit/litre)<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 3% de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 30 ml de produit/litre).<br><br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 0,4-3 %<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br><br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br><br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.6. **Description de l'utilisation**

*Tableau 6*

**Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: /<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: / |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br><br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par pulvérisation ou déversement |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)<br>Description détaillée:<br>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé·e pour le répartir uniformément). Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 3% de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 30 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 3 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.6.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.6.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.7. **Description de l'utilisation**

*Tableau 7*

**Désinfection par trempage dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br><br>Désinfection des équipements (surfaces dures et non poreuses) par trempage |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Plongement<br><br>Description détaillée:<br><br>Il faut placer les équipements à désinfecter dans un bain de trempage. Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 3% de produit avec 5 % de PAA, c.à.d. 30 ml de produit/litre).<br><br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 3 %<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br><br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br><br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Cycle de désinfection (pour la désinfection des surfaces SEULEMENT):

— les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées avant la procédure de désinfection, et l'utilisateur doit soigneusement les nettoyer, puis les rincer et éliminer les liquides de nettoyage sur les surfaces à désinfecter.

— Il faut diluer les produits à l'eau potable avant de les utiliser.

Le taux de dilution et la durée du contact dépendent de l'utilisation envisagée. Se référer à la description de la méthode d'application correspondant à chaque utilisation.

— Procédures de désinfection par NEP:

  — étape de rinçage final (à l'eau potable).

Après la procédure de désinfection, les cuves (tuyauteries et citernes) du NEP sont vidées, puis rincées à l'eau dans des conditions en système fermé.

— Procédures de désinfection par trempage:

  — il ne faut pas réutiliser la solution.

Ne l'utiliser qu'une fois par jour après la production et le remplacer quotidiennement par une solution fraîche.

— Procédures de désinfection par pulvérisation:

  — mouiller complètement la surface (taux d'application > 20 ml/m2, mais un maximum de 100 ml/$m^2$) afin que la surface reste mouillée pendant toute la durée de contact requise.

  — Ne pas utiliser l'équipement tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air.

Pour utilisations de PT3:

— ne pas utiliser l'équipement/les surfaces ni laisser entrer des animaux/volailles tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air.

— Ces produits ne peuvent pas être utilisés pour la désinfection des véhicules de transport des animaux.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des lunettes de protection chimique conformes à la norme EN 16321 ou équivalentes, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides et des gants résistants aux produits chimiques classés aux termes de la norme EN 374 ou équivalents. Matériau des lunettes, des vêtements et des gants de protection (de préférence en caoutchouc butyle) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans le cadre des informations sur le produit. Cela s'entend sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail. Pour les titres complets des normes et de la législation britanniques EN, voir la rubrique 6.

— Utiliser avec une ventilation adéquate. Utiliser des mesures de contrôle d'ordre technique pour maintenir le niveau en suspension dans l'air au-dessous des exigences ou des directives concernant les limites d'exposition. Il faut maintenir les niveaux atmosphériques au-dessous des directives concernant l'exposition. Pour toutes les applications par essuyage et pulvérisation, il faut prévoir un taux de ventilation d'au moins 10 renouvellements d'air/heure dans les pièces où a lieu l'application

— Lorsqu'une protection respiratoire est requise (c.à.d. lorsque la concentration de PAA et/ou de H2O2 est supérieure à leur AECinhalation (Concentration avec effet nocif par inhalation) respective (0,5 mg/m3 et 1,25 mg/m3 respectivement), utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air à purificateur d'air ou à pression positive homologué en fonction de la concentration potentielle en suspension dans l'air.

— Ne pas utiliser l'équipement/les surfaces ni laisser entrer des animaux/volailles tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.

— Le retour dans la zone traitée n'est autorisé que si les niveaux d'acide peracétique et de peroxyde d'hydrogène dans l'air sont inférieurs à l'AECinhalation (respectivement 0,5 mg/m3 pour PAA et 1,25 mg/m3 pour H2O2)

— Aucun observateur n'est autorisé dans la zone traitée pendant la phase d'application.

— Les animaux doivent être retirés avant le traitement.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS D'INGESTION: rincer immédiatement la bouche. Donner à boire à la personne exposée si elle est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement la peau à grande eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer de laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Après avoir lavé la peau: Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propanoïque, il faut aussi rincer les yeux à plusieurs reprises en route pour consulter le médecin

— EN CAS D'INHALATION: amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position facilitant la respiration. Appeler immédiatement le nº de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer immédiatement à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON.

— En présence de symptômes: appeler le nº de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— S'il n'y a pas de symptômes: appeler le CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Lorsque ce produit biocide a été éliminé dans son état inutilisé et non contaminé, il faut le traiter en tant que déchet dangereux conformément à la Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes à toute la législation nationale et provinciale, et à tous les règlements municipaux ou locaux régissant les déchets dangereux. Ne pas le déverser dans les égouts, sur le sol ou dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. L'incinération à haute température constitue une méthode admissible.

— Les récipients ne sont pas réutilisables. Ne pas réutiliser ni remplir les récipients. Après avoir vidé les récipients, il faut promptement les rincer trois fois ou les rincer sous pression à l'eau. Ils peuvent alors être offerts pour le recyclage ou le reconditionnement pour des produits biocides, ou être perforés et éliminés dans une décharge sanitaire ou par d'autres procédures approuvées par les autorités nationales et locales. Envoyer les déchets liquides provenant du rinçage des récipients utilisés dans une décharge approuvée pour le traitement des déchets.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Entreposer à une température comprise entre 0 et 30 °C

— Stocker dans l'obscurité

— Stocker dans un endroit bien ventilé. En dehors d'usage, conserver ce produit dans son récipient d'origine. Le récipient doit être stocké et transporté en position verticale afin d'éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.

— Ne pas stocker dans l'aluminium, l'acier au carbone, le cuivre, l'acier doux, le fer et éviter le contact avec ceux-ci.

— Éviter le contact avec les amines, l'ammoniac, les acides forts, les bases fortes et les oxydants forts.

— Durée de conservation: Meta-SPC 2 (5 % de PAA): 6 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

En ce qui concerne «la ou les catégories d'utilisateurs», il faut noter:

les professionnels (y compris les utilisateurs industriels) désignent des professionnels formés si cela est requis par la législation nationale.

Titres complets des normes EN et de la législation mentionnées à la rubrique 5.2:

EN 16321 – Protection des yeux et du visage à usage professionnel - Partie 1: exigences générales.

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les microorganismes. Partie 1: terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives, (JO L 312, 22.11.2008, p. 3).

Directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5.5.1998, p. 11.

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | UCODES 5000+ | Marché: UE |
| | Perafoam 5 | Marché: UE |
| | Active des foam 5 | Marché: UE |
| | PaDes 5F | Marché: UE |
| | Oxy Foam Des 5 | Marché: UE |
| | Oxy Salsa F5 | Marché: UE |
| | Pax Foam 5 | Marché: UE |
| | Zewo DES PAA Foam | Marché: UE |
| | UCOFLOW R510 | Marché: UE |
| | UCODES 5000 | Marché: UE |
| | UCODES 5000F | Marché: UE |
| | UCODES 5000S | Marché: UE |
| | UCODES 5050 | Marché: UE |
| | UCODES 5050+ | Marché: UE |
| | UCODES 5050F | Marché: UE |
| | UCODES 5050S | Marché: UE |
| | UCOFOAM 50 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | UCOFOAM 55 | Marché: UE |
| | UCOFOAM 52 | Marché: UE |
| | PAA 5S | Marché: UE |
| | PAA 5F | Marché: UE |
| | PAA 5R | Marché: UE |
| | PerAceticA-cid 5S | Marché: UE |
| | PerAceticA-cid 5F | Marché: UE |
| | UCOHOOF 50 | Marché: UE |
| | BACK-FLUSH F5 | Marché: UE |
| | BACTERIO-FLUSH F5 | Marché: UE |
| | BACTO FLUSH F5 | Marché: UE |
| | OxiDes | Marché: UE |
| | Peroxides | Marché: UE |
| | Perodes | Marché: UE |
| | Periodes | Marché: UE |
| | HyperDes | Marché: UE |
| | HI Aquades | Marché: UE |
| | Hyprades | Marché: UE |
| | Maxides | Marché: UE |
| | Microdes | Marché: UE |
| | SeconDes | Marché: UE |
| | DESAS | Marché: UE |
| | Sani-Brush | Marché: UE |
| | Hoeve Borstel Reiniger | Marché: UE |

| Numéro de l'autorisation | | EU-0033444-0003 1-2 | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 5 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 23,513 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 8,453 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 0,99 % (p/p) |

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | UCODES 5000 CIP | Marché: UE |
| | Oxi des cip 5 | Marché: UE |
| | Des P 5 | Marché: UE |
| | Sanitizer P5 | Marché: UE |
| | Active des Cip 5 | Marché: UE |
| | PaDes 5C | Marché: UE |
| | Oxy Cip Des 5 | Marché: UE |
| | Harvest des 5 | Marché: UE |
| | Oxy Salsa C5 | Marché: UE |
| | Pax Cip 5 | Marché: UE |
| | Zewo DES PAA | Marché: UE |
| | UCOFLOW M500 | Marché: UE |
| | UCOFLOW M505 | Marché: UE |
| | UCO AQUA P500 | Marché: UE |
| | UCO AQUA S500 | Marché: UE |
| | UCO AQUA P505 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | UCO AQUA S505 | Marché: UE |
| | PAA 5 | Marché: UE |
| | PerAceticA-cid 5 | Marché: UE |
| | DESAQUA 5 | Marché: UE |
| | BACK-FLUSH | Marché: UE |
| | BACTERIO-FLUSH | Marché: UE |
| | BACTO FLUSH | Marché: UE |
| | HyPeracid | Marché: UE |
| | Hypracid | Marché: UE |
| | HyPerAc-tive | Marché: UE |
| | HIPA | Marché: UE |
| | HiPAA | Marché: UE |
| | HI Aquanet | Marché: UE |
| | HyPerActif | Marché: UE |
| | Microcid | Marché: UE |
| | FLUSHDES | Marché: UE |
| | FAST-FLUSH | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0033444-0004 1-2 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 5 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 23,513 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 8,453 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 0,99 % (p/p) |

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

| | |
|---|---|
| Identificateur | Meta SPC: Peracetic Acid 15% |

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

| | |
|---|---|
| Numéro | 1-3 |

1.3. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux<br>TP03: Hygiène vétérinaire<br>TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 14,1 - 15,9 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 23 - 25,97 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 14,1 - 15,9 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 0,99 - 0,99 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | SL Concentré soluble |

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

| | |
|---|---|
| Mentions de danger | H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.<br>H290: Peut être corrosif pour les métaux.<br>H302: Nocif en cas d'ingestion.<br>H311: Toxique par contact cutané.<br>H331: Toxique par inhalation.<br>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires. |

| | |
|---|---|
| Conseils de prudence | P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.<br>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.<br>P260: Ne pas respirer les vapeurs.<br>P260: Ne pas respirer les aérosols.<br>P264: Se laver peau exposée soigneusement après manipulation.<br>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.<br>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.<br>P280: Porter des gants de protection.<br>P280: Porter des vêtements de protection.<br>P280: Porter un équipement de protection des yeux.<br>P280: Porter un équipement de protection du visage.<br>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.<br>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P361 + P364: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.<br>P310: Appeler immédiatement un médecin.<br>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.<br>P391: Recueillir le produit répandu.<br>P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.<br>P411: Stocker à une température ne dépassant pas 30° C/86°F.<br>P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux agréé.<br>P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte de déchets dangereux agréé. |

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

*Tableau 1*

**NEP y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique)<br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par des procédures NEP (avec circulation) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: NEP - dosage manuel ou dosage automatisé<br>Description détaillée:<br>Le produit dilué doit être transféré dans l'équipement à désinfecter par un dosage manuel ou automatisé. Il est obligatoire d'effectuer un rinçage final (à l'eau potable): après la procédure de désinfection, les surfaces sont rincées à l'eau, puis l'eau est évacuée dans le réseau d'égout. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries et les levures: 0,02 % de PAA (ex. 0,135 % de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 1,35 ml de produit/litre)<br>— Actif contre les bactéries, les levures et les champignons: 0,1% de PAA (ex. 0,675% de produit avec 15% de PAA, c.à.d. 6,75 ml de produit/litre)<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 1% de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 0,135-1 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.2. **Description de l'utilisation**

*Tableau 2*

**Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène) y compris dans les industries pharmaceutiques et cosmétiques**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique)<br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par pulvérisation ou déversement |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)<br>Description détaillée:<br>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé·e pour le répartir uniformément). |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 1% de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 1 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.3. **Description de l'utilisation**

*Tableau 3*

**Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour répartition homogène) destinée à l'hygiène vétérinaire**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP03: Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses et surfaces poreuses par pulvérisation ou déversement, AVEC nettoyage préliminaire |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)<br><br>Description détaillée:<br><br>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé·e pour le répartir uniformément). Il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant utilisation. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: En 5 minutes de temps de contact à +10°C<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures et les virus: 0,2 % de PAA (ex. 1.33% de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 13,3 ml de produit/litre).<br><br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 1,33 %<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Avant la désinfection du bâtiment des animaux, il faut faire sortir les animaux du bâtiment. Il faut nettoyer le bâtiment et mettre à l'écart les objets ne nécessitant pas de désinfection, 1 ou 2 fois par jour au maximum. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br><br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br><br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.4. **Description de l'utilisation**

*Tableau 4*

**Désinfection par trempage destinée à l'hygiène vétérinaire**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP03: Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Désinfection des équipements (surfaces dures et non poreuses et surfaces poreuses par trempage), AVEC nettoyage préliminaire |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Plongement<br><br>Description détaillée:<br><br>Il faut placer les équipements à désinfecter dans un bain de trempage. Il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant utilisation. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: En 5 minutes de temps de contact à +10°C<br>— Actif contre les bactéries, les levures et les virus: 0,2 % de PAA (ex. 1,33% de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 13,3 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 1,33 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.5. **Description de l'utilisation**

*Tableau 5*

**Désinfection des surfaces internes (ex. citernes, tuyaux, récipients, machines de remplissage) par NEP dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: - |

| | |
|---|---|
| | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br><br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par des procédures NEP (avec circulation) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: NEP - dosage manuel ou dosage automatisé<br><br>Description détaillée:<br><br>Le produit dilué doit être transféré dans l'équipement à désinfecter par un dosage manuel ou automatisé. Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. Pour tous les secteurs d'activités, il est obligatoire d'effectuer un rinçage final (à l'eau potable): après la procédure de désinfection, les surfaces sont rincées à l'eau, puis l'eau est évacuée dans le réseau d'égout. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br><br>— Actif contre les bactéries et les levures: 0,02 % de PAA (ex. 0,135 % de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 1,35 ml de produit/litre)<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures et les champignons: 0,1% de PAA (ex. 0,675% de produit avec 15% de PAA, c.à.d. 6,75 ml de produit/litre)<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 1% de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre).<br><br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 0,135-1 %<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br><br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br><br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.6. **Description de l'utilisation**

*Tableau 6*

**Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br><br>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par pulvérisation ou déversement |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)<br><br>Description détaillée:<br><br>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé·e pour le répartir uniformément). Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 1% de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre).<br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 1 %<br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.6.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.6.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

4.7. **Description de l'utilisation**

*Tableau 7*

**Désinfection par trempage dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: -<br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: - |

| | |
|---|---|
| | Nom scientifique: -<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: -<br><br>Nom scientifique: -<br>Nom commun: Virus<br>Stade de développement: - |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)<br><br>Désinfection des équipements (surfaces dures et non poreuses) par trempage |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Plongement<br><br>Description détaillée:<br><br>Il faut placer les équipements à désinfecter dans un bain de trempage. Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes<br><br>— Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 1% de produit avec 15 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre).<br><br>Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. 1 %<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>1 à 2 applications par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels; professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre<br><br>Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre<br><br>GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1 000 litre |

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir le mode d'emploi général

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Cycle de désinfection (pour la désinfection des surfaces SEULEMENT):

— les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées avant la procédure de désinfection, et l'utilisateur doit soigneusement les nettoyer, puis les rincer et éliminer les liquides de nettoyage sur les surfaces à désinfecter.

— Il faut diluer les produits à l'eau potable avant de les utiliser.

Le taux de dilution et la durée du contact dépendent de l'utilisation envisagée. Se référer à la description de la méthode d'application correspondant à chaque utilisation.

— Procédures de désinfection par NEP:

  — étape de rinçage final (à l'eau potable).

Après la procédure de désinfection, les cuves (tuyauteries et citernes) du NEP sont vidées, puis rincées à l'eau dans des conditions en système fermé.

— Procédures de désinfection par trempage:

  — il ne faut pas réutiliser la solution.

Ne l'utiliser qu'une fois par jour après la production et le remplacer quotidiennement par une solution fraîche.

— Procédures de désinfection par pulvérisation:

  — mouiller complètement la surface (taux d'application > 20 ml/m2, mais un maximum de 100 ml/$m^2$) afin que la surface reste mouillée pendant toute la durée de contact requise.

  — Ne pas utiliser l'équipement tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air.

Pour utilisations de PT3:

— ne pas utiliser l'équipement/les surfaces ni laisser entrer des animaux/volailles tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air.

— Ces produits ne peuvent pas être utilisés pour la désinfection des véhicules de transport des animaux.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des lunettes de protection chimique conformes à la norme EN 16321 ou équivalentes, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides et des gants résistants aux produits chimiques classés aux termes de la norme EN 374 ou équivalents. Matériau des lunettes, des vêtements et des gants de protection (de préférence en caoutchouc butyle) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans le cadre des informations sur le produit. Cela s'entend sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail. Pour les titre complets des normes et de la législation britanniques EN, voir la rubrique 6.

— Utiliser avec une ventilation adéquate. Utiliser des mesures de contrôle d'ordre technique pour maintenir le niveau en suspension dans l'air au-dessous des exigences ou des directives concernant les limites d'exposition. Il faut maintenir les niveaux atmosphériques au-dessous des directives concernant l'exposition. Pour toutes les applications par essuyage et pulvérisation, il faut prévoir un taux de ventilation d'au moins 10 renouvellements d'air/heure dans les pièces où a lieu l'application

— Lorsqu'une protection respiratoire est requise (c.à.d. lorsque la concentration de PAA et/ou de H2O2 est supérieure à leur AECinhalation (Concentration avec effet nocif par inhalation) respective (0,5 mg/m3 et 1,25 mg/m3 respectivement), utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air à purificateur d'air ou à pression positive homologué en fonction de la concentration potentielle en suspension dans l'air.

— Ne pas utiliser l'équipement/les surfaces ni laisser entrer des animaux/volailles tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.

— Le retour dans la zone traitée n'est autorisé que si les niveaux d'acide peracétique et de peroxyde d'hydrogène dans l'air sont inférieurs à l'AECinhalation (respectivement 0,5 mg/m3 pour PAA et 1,25 mg/m3 pour H2O2)

— Aucun observateur n'est autorisé dans la zone traitée pendant la phase d'application.

— Les animaux doivent être retirés avant le traitement.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS D'INGESTION: rincer immédiatement la bouche. Donner à boire à la personne exposée si elle est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement la peau à grande eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer de laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Après avoir lavé la peau: Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propanoïque, il faut aussi rincer les yeux à plusieurs reprises en route pour consulter le médecin

— EN CAS D'INHALATION: amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position facilitant la respiration. Appeler immédiatement le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer immédiatement à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON.

— En présence de symptômes: appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— S'il n'y a pas de symptômes: appeler le CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

— Informations pour le personnel de santé/le médecin: commencer à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Lorsque ce produit biocide a été éliminé dans son état inutilisé et non contaminé, il faut le traiter en tant que déchet dangereux conformément à la Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes à toute la législation nationale et provinciale, et à tous les règlements municipaux ou locaux régissant les déchets dangereux. Ne pas le déverser dans les égouts, sur le sol ou dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. L'incinération à haute température constitue une méthode admissible.

— Les récipients ne sont pas réutilisables. Ne pas réutiliser ni remplir les récipients. Après avoir vidé les récipients, il faut promptement les rincer trois fois ou les rincer sous pression à l'eau. Ils peuvent alors être offerts pour le recyclage ou le reconditionnement pour des produits biocides, ou être perforés et éliminés dans une décharge sanitaire ou par d'autres procédures approuvées par les autorités nationales et locales. Envoyer les déchets liquides provenant du rinçage des récipients utilisés dans une décharge approuvée pour le traitement des déchets.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Entreposer à une température comprise entre 0 et 30 °C

— Stocker dans l'obscurité

— Stocker dans un endroit bien ventilé. En dehors d'usage, conserver ce produit dans son récipient d'origine. Le récipient doit être stocké et transporté en position verticale afin d'éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.

— Ne pas stocker dans l'aluminium, l'acier au carbone, le cuivre, l'acier doux, le fer et éviter le contact avec ceux-ci.

— Éviter le contact avec les amines, l'ammoniac, les acides forts, les bases fortes et les oxydants forts.

— Durée de conservation: Meta-SPC 3 (15 % de PAA): 12 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

En ce qui concerne «la ou les catégories d'utilisateurs», il faut noter:

les professionnels (y compris les utilisateurs industriels) désignent des professionnels formés si cela est requis par la législation nationale.

Titres complets des normes EN et de la législation mentionnées à la rubrique 5.2:

EN 16321 – Protection des yeux et du visage à usage professionnel - Partie 1: exigences générales.

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les microorganismes. Partie 1: terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives, (JO L 312, 22.11.2008, p. 3).

Directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5.5.1998, p. 11.

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | UCODES 5150 | Marché: UE |
| | Oxi des cip 15 | Marché: UE |
| | Des P 15 | Marché: UE |
| | Sanitizer P Forte 15 | Marché: UE |
| | Active des Cip 15 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | PaDes 15C | Marché: UE |
| | Oxy Cip Des 15 | Marché: UE |
| | Harvest des 15 | Marché: UE |
| | Oxy Salsa C15 | Marché: UE |
| | Pax Cip 15 | Marché: UE |
| | UCOFLOW M515 | Marché: UE |
| | UCO AQUA P515 | Marché: UE |
| | UCO AQUA S515 | Marché: UE |
| | UCODES 5150+ | Marché: UE |
| | UCODES 5150F | Marché: UE |
| | UCODES 5150S | Marché: UE |
| | PAA 15 | Marché: UE |
| | PerAceticA-cid 15 | Marché: UE |
| | DESAQUA 15 | Marché: UE |
| | UCOHOOF 150 | Marché: UE |
| | BACKFLUSH F15 | Marché: UE |
| | BACTERIO-FLUSH F15 | Marché: UE |
| | BACTO FLUSH F15 | Marché: UE |
| | HyPeracid 15 | Marché: UE |
| | Hypracid 15 | Marché: UE |
| | HyPerActive 15 | Marché: UE |
| | HIPA 15 | Marché: UE |
| | HiPAA 15 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | HI Aquanet 15 | Marché: UE |
| | HyPerActif 15 | Marché: UE |
| | Microcid 15 | Marché: UE |
| | FLUSHDES 15 | Marché: UE |
| | FASTFLUSH 15 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0033444-0005 1-3 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide péracétique | | substance active | 79-21-0 | 201-186-8 | 15 % (p/p) |
| Peroxyde d'hydrogène | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 25,109 % (p/p) |
| Acide acétique | Acetic Acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 15,07 % (p/p) |
| HEDP | etidronic acid | Substance non active | 2809-21-4 | 220-552-8 | 0,99 % (p/p) |